

# LA CGT DEGAGÉE PAR LA MUNICIPALITÉ DE LA CITÉ HISTORIQUE DE GRASSE

## Un rapide HISTORIQUE

L'Union Locale CGT de Grasse a toujours été au 11 de la rue Gazan depuis **76 ans**, suite à une décision du comité de Libération National local de mettre à disposition du syndicat cet immeuble pour son rôle essentiel joué dans la libération de Grasse.

C'est la « Bourse du travail ».

Elle était et est toujours fidèle au poste. Comme toutes les structures de la Cgt, et celles et ceux qui la composent !



« Ne parlez pas d'acquis sociaux, mais de  
conquis sociaux, parce que le patronat ne désarme jamais. »

Ambroise Croizat

A peine réélue, la municipalité **expulse définitivement** la CGT du centre de GRASSE, alors que celle-ci reconnaissait que l'UL CGT de Grasse œuvrait dans l'intérêt général des salariés Grassois !!!

➔ En effet, cela faisait plus d'un an que les responsables municipaux en place voulaient récupérer une partie des locaux de la bourse du travail pour y installer le service des ressources humaines de la Mairie « **faute de place** » dans d'autres locaux municipaux.

Cet engagement de partage de la bourse du travail s'était conclu par la rédaction d'une convention écrite début mars 2020 présentée par le maire à la CGT, juste avant les élections... quelques jours avant le confinement !

**Dès le lendemain des élections municipales**, il nous était imposé, pour cause de travaux, un déménagement dit « *provisoire* » de nos bureaux de la CGT et de surcroît **en pleine période de confinement !!**

Naïfs, nous l'étions face à leurs allégations et démentis outragés : « *Vous reviendrez, ce ne sera que pour quelques mois. Les travaux engagés entraînent une mise en danger pour les personnes présentes sur place, c'est l'affaire de 6 à 8 mois tout au plus* ». Pour preuve de leur bonne foi : une convention en cours de signature !!!

⇒ « **Les promesses n'engagent que ceux qui les croient direz-vous** » !


En effet, quelle confiance accorder à des élus qui passent leur temps de campagne à promettre monts et merveilles pour mieux se dédire dès le suffrage exprimé :

- La semaine du 18 mai 2020 : Déménagement fait avec toute leur réassurance !
- Direction le « fond des bois » dans les anciens locaux en parti désaffectés **du Lycée Decroisset**, loin des regards, loin d'un accès facile pour des travailleurs souvent en difficulté !
- Le 27 mai 2020 : Nouvelle convocation de la mairie :  
***Finalemment le déménagement de la Bourse du Travail sera définitif !!!***

L'offensive de la mairie de GRASSE contre les locaux syndicaux représente une attaque d'autant plus indigne qu'elle est basée sur des mensonges : **prétendre pendant un an comprendre l'importance pour les citoyens de notre organisation pour mieux nous éloigner, tenter de nous faire disparaître !!!**

***Contre la politique municipale antisociale,  
Pour dénoncer le mépris des pouvoirs en place :***

 **Manifestation le MARDI 09  
JUIN à 13 H** devant la Bourse du Travail !

 **ENEZ SOUTENIR LES « *ROBINS DES BOIS de la CGT de GRASSE* »**  
qui se mettent chaque jour au service des travailleurs pour un  
monde du travail **plus juste, plus solidaire et plus respectueux des  
salariés !!!**

Grasse le 3 juin 2020

Ne pas jeter sur la voie publique